

Communiqué du collectif de défense des 200 arbres de l'avenue Bollée – 29 mai 2024

* Nous tenons à remercier tou.te.s ceux qui, de près ou de loin, défendent les arbres menacés par l'écocidaire projet Chronolignes. **Bravo à nous tou.te.s pour nos actions défendant le vivant et notre cadre de vie !**

* Alors que Le Mans Métropole nous bourre le crâne d'un greenwashing mensonger et fait pression sur les médias locaux selon certain.e.s journalistes. **Et que nous faisons face à un mépris des arbres et habitant.e.s :**

- uniquement des réunions d'information, donc aucune réunion de concertation pour faire avec les habitant.e.s
- propagande prétendant que les arbres menacés seraient subitement devenus malades, se basant sur une étude sur leur santé faite par Le Mans Métropole (qui n'est toujours pas partagée malgré nos demandes répétées...)
- aucun.e élu.e n'a accueilli notre remise de pétitions papier et internet en mairie du Mans
- plusieurs manquements d'affichage obligatoire pour l'enquête publique
- pas d'expression manuscrite possible en mairies pour l'enquête publique (le commissaire enquêteur renvoyait vers internet, et il n'a pas considéré plusieurs avis manuscrits qui lui ont été donnés)
- le commissaire enquêteur a donné un avis favorable partial à l'enquête publique, en méprisant les opposant.e.s qui ne seraient que des pro-voiture et en invisibilisant le sujet de la santé des arbres (alors que l'écrasante majorité des 228 avis exprimés s'opposent au projet Chronolignes en l'état et/ou demandent un moratoire pour une étude indépendante des arbres et pour co-créer avec les habitant.e.s un projet alternatif préservant les arbres)

* **Cela ne nous empêche pas d'agir avec de plus en plus de détermination :**

- pétitions internet et papier (porte-à-porte)
- communication : distribution de tracts en main propre et dans les boîtes aux lettres, mails, instagram
- recours / référés juridiques individuels
- 22/02/2024 : action pancartes et banderole devant la réunion publique de propagande de Le Mans Métropole + prises de parole d'opposition
- 23/03/2024 : accrochage de banderoles et pancartes sur les arbres de l'avenue Bollée + rassemblement
- 22/04/2024 : rassemblement à la mairie du Mans et remise pétitions papier et internet (+ de 8500 signatures !)
- 25/05/2024 : déambulation revendicative avenue Bollée, rassemblement et prises de parole informatives

Avec le Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA), nous collectons de l'argent pour financer :

- une expertise indépendante sur la santé des arbres
- des référés / recours juridiques collectifs si le préfet venait à autoriser l'écocidaire projet Chronolignes

Nous sommes déjà en lien avec des avocat.e.s pour nous accompagner dans cette défense juridique.

Nous sommes aussi en lien avec des expert.e.s pour qu'ils fassent d'ici peu une étude indépendante sur la santé des arbres (ce que Le Mans Métropole se refuse à faire faire alors qu'elle le devrait...).

*** Prochaines actions auxquelles nous vous invitons à participer :**

- **jeudi 30 mai à 15h45** parking des Quinconces au Mans : **rassemblement devant le conseil communautaire**, avec pancartes, banderoles et slogans + distribution de ce communiqué (<https://sarthe.demosphere.net/rv/5570>)
- **samedi 29 juin à 11h** avenue Bollée au Mans (lieu précis à venir) : **rassemblement et déambulation puis pique-nique partagé à l'ombre des arbres** (<https://sarthe.demosphere.net/rv/5571>)

*** Nous invitons tout.e organisation et individu.e à nous rejoindre à la prochaine assemblée du collectif : le jeudi 13 juin à 18h à la maison des citoyen.ne.s au Mans (<https://sarthe.demosphere.net/rv/5572>)**

Ainsi qu'à **se positionner publiquement pour défendre les arbres et à nous soutenir** en l'indiquant par mail à l'adresse suivante : collectif-arbres-bollee@anche.no

*** Nous nous opposons à l'abattage des 200 arbres de l'avenue Bollée, ainsi qu'à l'abattage des environ 300 autres arbres menacés, dont 145 arbres rue Nicolas Cugnot et avenue Jean Mac au Mans.**

Le nombre officiel d'arbres menacés n'ayant pas été communiqué par Le Mans Métropole, dont la transparence démocratique est égale à son engagement pour l'écologie et le cadre de vie des habitant.e.s...

Il est anachronique, au temps du réchauffement climatique, de s'attaquer aux îlots de fraîcheur que constituent les arbres. De plus, ce projet menace la biodiversité, notamment les oiseaux et les insectes.

Nous sommes déterminé.e.s à agir pour préserver les arbres et notre cadre de vie. La victoire est possible :

Le Mans Métropole menaçait de détruire 11 hectares du bois du Fouillet pour un projet immobilier, et le collectif de défense du bois du Fouillet l'a contraint à abandonner !

! POUR LES ARBRES, LES PIETON.NE.S, LES CYCLISTES ET LES TRANSPORTS EN COMMUN !

Partageons ces informations, massivement et partout.

Le collectif de défense des 200 arbres de l'avenue Bollée

Soutenu par Alternatiba Le Mans - Sarthe, Collectif de défense du Bois du Fouillet, Greenpeace Le Mans, Groupe National de Surveillance des Arbres, Patrimoine Environnemental Menacé, Soulèvements de la Terre 72

Contact : collectif-arbres-bollee@anche.no

Compte instagram : <https://www.instagram.com/200arbrescollectifbollee>

Pétition en ligne : <https://agir.greenvoice.fr/petitions/sauvegardons-les-200-arbres-de-l-avenue-bollee-au-mans>

APPEL AUX DONNS

Le GNSA (contact@gnsafrance.org) lance une collecte pour financer la défense de ces centaines d'arbres menacés. Le GNSA est reconnu d'intérêt général, donc **si tu es imposable, une réduction d'impôt de 66%** du montant de ton don peut s'appliquer, en indiquant prénom, nom, mail, téléphone et adresse postale.

Pour que l'argent donné soit attribué à cette lutte, il est nécessaire de préciser "Le Mans Av. Bollée" :

- dans l'affectation du don : <https://www.helloasso.com/associations/gnsa-groupe-national-de-surveillance-des-arbres/formulaires/1>

- au dos du chèque à l'ordre du GNSA et envoyé à "GNSA, 97 ter, rue des Roux, 94240 L'Hay-les-Roses"

Pour rappel : **l'argent collecté permettra de financer une expertise indépendante des arbres, ainsi que des recours juridiques empêchant l'écocidaire projet Chronolignes.**